



CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Section du Val-D'Oise Ouest

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020 DE LA SECTION DU VAL-D'OISE-OUEST SAMEDI 16 OCTOBRE 2021

Pièces jointes : - annexe 1 - rapport financier de l'exercice 2020
- annexe 2 - budget prévisionnel de l'année 2022
- annexe 3 - constitution du Bureau suite à l'élection

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2020 de la Section du Val d'Oise-Ouest de la SMLH s'est tenue à Neuville-sur-Oise le samedi 16 octobre 2021 matin dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise.

Elle a été suivie par une cérémonie au monument aux Morts de cet organisme. A cette occasion le Général Viallet, Président de la Section, a procédé à l'appel des personnels de la Section décédés au cours de l'année 2020 et de l'année en cours; il a joint à ces intentions les sapeurs-pompier morts en service commandé, les militaires morts pour la France dans les Opérations Extérieures et dans l'exercice de leur mission ainsi que le Lieutenant Hubert Germain, dernier Compagnon de l'Ordre de la Libération récemment décédé.

OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale 2020 et exprime sa satisfaction de se retrouver après cette interruption de vingt mois des activités du fait de la crise sanitaire.

Il rappelle que cette Assemblée porte sur l'exercice 2020.

Il souligne que cette Assemblée se tient tard dans l'année 2021 et que l'exercice 2021 est largement avancé. Celui-ci fera l'objet d'une Assemblée Générale 2021 au début de l'année 2022.

ACCUEIL ET SALUTATIONS

Le Président accueille et salue :

- les autorités présentes, Madame le Sénateur Lucienne Malovry, Monsieur le Député Jean Bardet, Madame la Conseillère Départementale Aziza Philippon représentant Madame Cavecchi Présidente du Conseil Départemental du Val-d'Oise, Madame Brigitte Vigroux, Conseillère du Président de la Société Philanthropique, Monsieur le Docteur le Roux, Président de la Section du Val-d'Oise - Est de la SMLH, Monsieur René Ricot, Président de l'ANMONM 95, Monsieur Bernard Robert, Délégué Général du Souvenir Français pour le Val-d'Oise, Monsieur le Docteur Jean-Marie Turgis, Président du Cercle Pierre de Coubertin du Val d'Oise et représentant Monsieur Pierre Grégoire, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-d'Oise,

- les sociétaires Légionnaires, Membres Associés et Amis de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Section,

Il excuse pour leur absence Monsieur Amaury de Saint-Quentin, préfet du Val-d'Oise, Monsieur Arnaud Bazin, Sénateur du Val-d'Oise, Madame Véronique Lefèvre, Directrice de l'ONACVG et Madame Murielle Henry, Directeur de notre partenaire la Résidence Zemgor.

Il adresse de vifs remerciements au Colonel Michel Houx, Adjoint au Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours du Val-d'Oise qui, fidèle à une longue tradition, nous accueille dans ses locaux; il lui demande de partager ces remerciements avec les personnels qui ont organisé l'accueil ce matin et la cérémonie qui va avoir lieu en fin de matinée. Il lui souhaite pleine réussite dans sa fonction et dans l'exercice de sa très importante mission.

RAPPEL DU PROGRAMME

- 09H45 - 10h45 Assemblée Générale :

Validation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020 (exercice 2019)

Rapport moral et Compte rendu d'activités 2020

Election du nouveau Bureau

Rapport financier

Projets pour l'année 2022 et budget prévisionnel 2022

Questions des participants

Intervention des Autorités

10h45 – Conférence du Docteur Jean-Marie Turgis sur « le Dopage dans le Sport »

12h00 -Dépôt de gerbe

12h30 -Déjeuner

LA PARTICIPATION

Participants 2021 : présents représentés total NB adhérents au 16/10/21					%
	18	65	83	146	57 %
Participants 2020 : présents représentés total NB adhérents au 25/1/20					%
Comité CP	15	27	42	87	48,3 %
Comité TIA	12	23	35	79	44 %
Total	27	50	77	166	46,4 %

La participation est donc aujourd'hui de 18 sociétaires présents et de 65 représentés sur un total de 146 sociétaires au 16/10/2021 soit 57 % de l'effectif.

L'an dernier ces chiffres étaient de 27 présents et 50 représentés sur un total de 166 soit 46,4 %.

Il y a donc une baisse significative des présents et une hausse de la représentation globale de la Section ; le Président tient d'autant plus à remercier les sociétaires, membres associés et amis de la Légion d'Honneur ici présents pour leur participation.

1 – VALIDATION DU COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2020 EXERCICE 2019

Conformément à l'ordre du jour, le Président fait procéder à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2020 pour l'exercice 2019.

En l'absence de questions et de remarques le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2 – RAPPORT MORAL – COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2020

Le Président présente le rapport moral et d'activités pour l'année 2020 ; il souligne que du fait de la crise sanitaire 2020 fut une année noire pour les événements et blanche pour les activités.

Il rappelle tout d'abord les objectifs du projet associatif 2030, notre véritable bible, retenus par la Section et précise que les choix faits l'ont été en fonction de critères de priorité, d'opportunité et de faisabilité en fonction des ressources humaines et financières disponibles.

Cinq domaines d'action ont été retenus :

- le rayonnement de l'Ordre et de la SMLH
- les missions majeures que sont l'Entraide et la Solidarité
- la transmission de la Mémoire
- la poursuite des actions initialisées en 2019 au profit des jeunes toutes catégories confondues.

2-1 Le fonctionnement de la Section

L'année 2020 a été marquée par la **dissolution des deux Comités** suite à l'absence de relève pour le Comité de Taverny/L'Isle-Adam. Il s'est donc révélé nécessaire de reconsidérer notre mode de fonctionnement :

- remontée des fonctions de secrétariat et de trésorerie au niveau Section,
- maintien des correspondants des Comités antérieurs pour le suivi des sociétaires et en particulier des plus âgés et des isolés. A cet égard le Président rend hommage à l'action de Josiane Montaland et du Colonel Lucien Dumont pour les contacts qu'ils ont maintenus durant les périodes de confinement avec nos sociétaires âgés et isolés.

S'agissant des activités elles ont été organisées à l'occasion des réunions trimestrielles du bureau ; au cours de celles-ci étaient faits des points de situation des effectifs, des finances ainsi que des activités écoulées, de celles en cours et de celles à venir.

Il n'en reste pas moins qu'il est indispensable et impératif de pouvoir recréer rapidement ces Comités.

2-2 Le point sur les effectifs -

Les effectifs de la Section continuent à connaître une déflation lente et régulière.

Effectifs en début d'exercice 2020 : 4 Commandeurs / 25 Officiers / 115 Chevaliers / 19 Membres Associés = 163 soit une baisse de 3 par rapport à 2019 ; 6 Amis

En fin d'exercice : 4 Cdrs / 24 Officiers / 114 Chevaliers / 18 membres associés = 160 soit une baisse de 3 ; 6 Amis

Les gains sont de 7 dont une adhésion et 6 arrivées, les pertes de 10 dont 4 mutations et 6 décès.

Une cause majeure de déflation tient à la baisse des promotions pour le Val-d'Oise-Ouest : 3 au 1/1/20 et 0 au 14/7/20.

Rappel de la procédure de recrutement : dès réception des nominations et promotions envoyées par la préfecture ou autre canal pour les militaires d'active ou de réserve, envoi d'une lettre de félicitations du Président de Section en complément du courrier de félicitations du Président national assorti d'une plaquette de présentation de la SMLH et d'un bulletin d'abonnement.

En 2020 au 1/1/20 trois lettres envoyées, une seule réponse et avec adhésion.

Rappel de la situation nationale soulignée par l'Amiral Coldefy lors de l'AG nationale 2021 du 28 septembre 2021 : au 31/12/2019 **44912 sociétaires**, au 31/12/20 **43233**. Dont 4973 MA et 2000 légionnaires à titre étranger. Donc une baisse nationale de 1679.

Le nombre total de Légionnaires est de 90.000 Français soit 1,35 pour 1000 de la population et un pourcentage de civils de 2/3.

Nous devons donc :

- * **réfléchir sur notre attractivité,**
- * **recruter parmi les prospects non-adhérents,**
- * **fidéliser les sociétaires en assurant le suivi,**
- * **faire rentrer les cotisations.**

2-3 La poursuite des relations bilatérales avec la Section du Val- d'Oise-Est

Ces relations sont toujours étroites et chaleureuses

- La Nuit des Cathédrales a été annulée
- Le président a participé à l'AG de la Section le 11 octobre et aux réunions du Comité d'Enghien-Montmorency
- Le repas inter-Sections au Château du Val a été reporté.

2-4 Les relations avec le Siège

Le Docteur Le Roux et moi-même avons rendu visite à notre Président le 28 février ; à cette occasion lui ont entre autres été rendu compte des travaux sur le partenariat avec la Société Philanthropique et la Résidence Zemgor.

Le Congrès national s'est déroulé à Saint-Germain-en-Laye avec la Journée des Présidents le 28 et l'AG Ordinaire le 29 ; nous avons été quelques-uns à y participer, vous en avez tous reçu le CR l'été dernier.

2-5– La poursuite des activités de représentation, gage du rayonnement de la SMLH et de l'Ordre

Nous avons continué à tenir le terrain et à nous faire connaître :

* La Section est systématiquement représentée à l'occasion des **cérémonies et manifestations majeures** départementales telles qu'expositions, conférences et remises de prix. Ces manifestations ont été réduites à cause de la crise sanitaire.

* **Les relations avec les autorités départementales, :**

- **avec le préfet** : vœux le 9 janvier ; visite en attente ; à cette occasion un point de situation sera fait sur les mémoires de propositions en cours pour la Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite.

La réception des nommés et promus de l'année dans l'ordre de la Légion d'Honneur et dans l'Ordre National du Mérite n'a pas eu lieu en 2020 compte tenu de la crise sanitaire. - **avec la présidente du Conseil départemental** : celle-ci est rencontrée à l'occasion des manifestations ; elle attribue chaque année une subvention appréciée. Le Président renouvelle les remerciements de la Section à Madame Philippon.

- **avec les autorités municipales** : elles continuent d'être localement excellentes.

*La Section participe à deux **instances départementales** :

-au Conseil départemental pour les Anciens Combattants, les Victimes de Guerre et la Mémoire de la Nation ;

- à la Commission « Mémoire et Cérémonies », instance émanant de ce Conseil et qui s'est réunie le 29 janvier.

* La Section a participé aux activités **des autres associations** qui lui ont adressé des invitations : messe annuelle du Souvenir Français le 29 janvier ; son Congrès annuel a été reporté à 2021.

* **Les partenariats conclus en 2019 sont entretenus avec des associations qui partagent nos valeurs et chez lesquelles la Légion d'Honneur est déjà bien connue mais pas toujours la Société des Membres de la Légion d'Honneur :**

- avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-d'Oise,

- avec le Comité Pierre de Coubertin dont le président est le Docteur Jean-Marie Turgis ici présent et par ailleurs Ami de la SMLH dans la Section du Val-d'Oise-Est .

Nous maintenons des relations étroites avec le Comité départemental de l'ANMONM dans le cadre de la mise en œuvre de notre partenariat

- 25/1 : après-midi festive,

- AG par correspondance

2-6 La continuation des activités d'Entraide et de Solidarité, mission fondamentale de notre société

Comme vous vous en souvenez, de nouvelles modalités de mise en œuvre de l'Entraide et de la Solidarité ont été initialisées et mises en œuvre tout au long de l'année sous la forme d'un partenariat entre la Société Philanthropique, la Résidence Zemgor et la SMLH 95 :

* proposition d'étendre le partenariat au niveau national ; Madame Vigroux nous présentera un point de situation dans quelques instants ;

* proposition d'inclure dans le plan de communication de la Société Philanthropique une page d'information sur la SP dans chaque numéro de la Cohorte ; ceci a été fait à partir du numéro de septembre 2019 mais pas reconduit en 2021.

Réciproquement la SMLH est destinataire de la newsletter hebdomadaire et du magazine Le Phil'info de la SP ainsi que de la Zemgorette de la Résidence Zemgor,

* **durant la crise sanitaire de l'année 2020** la Section a apporté son appui à la Résidence via un Comité associatif SMLH/ANMONM/SF :

- recrutement : malheureusement sans succès car la réserve sanitaire était épuisée ;
- fourniture de charlottes et don de visières fabriquées par le fils du Docteur Turgis

Malheureusement nous n'avons pas pu faire beaucoup plus.

Le président fait par des applaudissements rendre un hommage à Mesdames Vigroux et Henry qui ont vécu des semaines très difficiles.

2- 7- - dans le domaine de la Transmission de la Mémoire

* Le **Comité Histoire et Mémoire du Val-d'Oise**, groupe de travail quadripartite SMLH/SF/MM/Ville de Corneilles piloté par la SMLH, ayant prouvé pendant cinq ans sa pertinence et son efficacité s'est transformé en Comité Histoire et Mémoire du Val-d'Oise ; il n'a pu tenir de réunion suite au COVID.;

* La Section a continué à apporter sa contribution à l'ONACVG par sa participation au concours « des Petits Artistes de la Mémoire » sous la forme d'assistance à des classes concourantes et de présence au jury de classement des travaux ; merci à la Colonelle Fabienne Chappe qui nous y représente chaque année.;

* La Section apporte également sa contribution au **concours de la Résistance et de la Déportation** conduit par l'Académie de Versailles et mis en œuvre dans le département par l'association EDARIDAE ; cette participation se concrétise sous la forme de participation à la définition des épreuves selon le sujet choisi, à la correction des copies et à la remise des prix aux lauréats lors de la remise de ceux-ci à la préfecture.

Le Président remercie Bernard Robert pour sa large contribution à nos travaux.

2- 5 – UN OBJECTIF NOUVEAU – LES ACTIONS AU PROFIT DES JEUNES

De concert avec la Section du VOE et en application du Projet associatif il a été convenu d'initialiser deux démarches nouvelles :

- l'accompagnement des apprentis et la recherche de stages et d'emplois
- l'accompagnement des communes et des structures d'accueil à la mise en œuvre du Service National Universel

S'agissant de l'accompagnement des apprentis et de la recherche de stages et d'emplois, la convention de partenariat avec le Mouvement des Entreprises du Val d'Oise (MEVO) a été mise en œuvre.;

S'agissant du Service National Universel, la SMLH apporte sa contribution à la Résidence Zemgor, structure d'accueil des MG2; celle-ci a accueilli 6 volontaires ; la satisfaction est générale ; il n'y a pas eu d'orientation vers les emplois de santé.

Deux communes du Val-d'Oise, Sannois et Corneilles-en-Parisis ont été contactées, Les documents de la RZ avaient été proposés comme modèle sans succès.

Visite d'une mission ministérielle à la Résidence Zemgor le 13 août sur proposition du référent départemental compte tenu de la qualité de la mise en œuvre du SNU dans cet établissement ; présentation de l'action de la SMLH ; il était prévu une visite de la Secrétaire Etat à la Jeunesse et Engagement ; celle-ci a été annulée du fait de la COVID.

2-6 J'arrive donc au terme de ce rapport moral et d'activités. Il reflète de façon objective et exhaustive la vie de la Section avec les sociétaires.

J'adresse mes vifs remerciements aux membres du Bureau de la Section qui œuvrent eux aussi avec compétence et rigueur pour le bon fonctionnement de notre Section ; nos travaux se déroulent dans une ambiance chaleureuse et leurs avis, toujours éclairés, me sont toujours précieux.

En l'absence de questions le rapport moral et d'activités est soumis au vote.

Il est approuvé à l'unanimité.

3 - RAPPORT FINANCIER

Le Colonel Jean-Michel Contan, trésorier de section, procède à l'exposé du rapport financier de l'exercice 2019 (CF annexe 1)

Cet exercice est positif du fait du faible taux d'activités suite à la crise sanitaire.

Soumis au vote le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président donne quitus au trésorier pour sa gestion 2019 et le remercie pour le travail de grande qualité fourni et la rigueur de sa gestion.

4 - ELECTION DU NOUVEAU BUREAU DE SECTION

Le bureau actuel avait été reconfiguré en 2020 à l'issue de la dissolution des Comités ; il est constitué :

- d'un président , le Général Viallet, réélu en 2015 puis en 2018 et dont le 3ème mandat arrive à terme ;
- de deux vice-présidents , le Colonel Lucien Dumont et Madame Martine Pégorier-Lelièvre dont l'arrivée et la prise de fonction en cours d'exercice sont à valider,
- d'une secrétaire, Josiane Montaland, assistée de Jean-Pierre Lavallée,
- d'un trésorier, le Colonel Jean-Michel Contan et d'un suppléant, Léon Dujardin

Dans la convocation à l'Assemblée Générale il a été fait appel aux volontaires pour rejoindre le Bureau et en particulier assurer la relève du Président et de la Secrétaire.

Personne ne s'est manifesté.

Du fait de cette situation le Président reste à la disposition de la Section.

Est proposé au vote le Bureau suivant :

Le Général Viallet, le Colonel Lucien Dumont, Madame Pégorier-Lelièvre, secrétaire Josiane Montaland assistée de Jean-Pierre Lavallée, trésorier le Colonel Jean-Michel Contan et un adjoint, Léon Dujardin.

Soumise au vote la constitution de ce nouveau Bureau est approuvée à l'unanimité. (CF Annexe 3)

Le Bureau se réunira le jeudi 21 octobre pour l'élection du Président et des Vice-Présidents.

Sa composition sera soumise à l'approbation du Président national puis sera communiquée aux sociétaires.

5 – PROJETS POUR L'ANNEE 2021 - 2022 - LE PLAN D'ACTION 2021

L'année est déjà commencée et presque finie. Des activités ont été classées « Centenaire »

51 -Des objectifs reconduits en 2021 et 2022 :

51-11 - Le recrutement : face à la baisse des effectifs et du volume des promotions, le recrutement et surtout la fidélisation des sociétaires restent une ardente obligation qui nous concerne tous. Le contact est maintenu via les représentants des anciens Comités.

51-12 -Le recouvrement des cotisations : ce sont avec les dons nos seules ressources ; il faut donc éviter les radiations et recommander le prélèvement automatique.

51- 13- La participation aux activités :

***celles du Siège :**

- **la Réunion des Présidents** : elle a eu lieu le 27 septembre et comme l'an dernier à Saint-Germain-en-Laye.

- **l'Assemblée Générale annuelle** : elle a eu lieu à Saint-Germain-en-Laye le 28 septembre ; le rapport moral et d'activités ainsi que le rapport financier vous ont été transmis en août.

- **s'agissant du Château du Val** : deux visites de chantier ont eu lieu les 8 avril et 2 juin ; des contacts avaient été pris avec le service commercial du nouveau gestionnaire pour la tenue de l'AG de la Section au Château ; *devant le caractère excessif des propositions commerciales, tarif SMLH 122,50€ plus la location du mobilier ramené après négociation à 94,50€, le projet a été abandonné ; le ressenti des sociétaires est donc que le Château du Val n'est plus notre Maison.*

*** les activités du département :**

- les cérémonies : nationales
- les invitations de la préfecture
- les invitations des autres associations
- la coopération avec l'ONAC et l'EDARIDAE : participation au jury et aux corrections des deux concours

* **les activités de la Section** ; un voyage sur les lieux de Mémoire de la Guerre de 1870 a été reporté en 2022

'-51- 14 Les relations Inter-Sections

- **Visite du réacteur ITER de Cadarache les 4 et 5 mars**
- **Nuit des Cathédrales à Pontoise** le samedi 9 mai : activité classée Centenaire
- **17 octobre : AG de la Section**

- **28 novembre : repas inter-Sections** : programmé le 6 janvier 2020 au Château de Champlâtreux, propriété du Duc de Noailles, cette manifestation a été reportée une première fois au 14 mars 2021 puis une seconde fois au 28 novembre 2021

- **accompagnement d'une Classe à Horaire AMénagé (CHAM) du Collège Jean-Moulin de Sannois** ; manifestation classée Centenaire.

52 Des objectifs actualisés

52-11 La transmission de la Mémoire qui inclut les actions au profit de la jeunesse

Les travaux du Comité le GT « Histoire et Mémoire » ont été suspendus.

Trois nouveaux axes de commémoration ont été retenus au niveau national :

- **la Guerre de 1870** avec un voyage dans l'Est
- **la Guerre de Corée**
- **les combats de 1940 et l'appel du 18 juin à la Résistance**

La mise en œuvre est toujours largement mutualisée avec le Souvenir Français compte tenu des doubles appartenances fréquentes des sociétaires.

52- 12 La mise en œuvre des partenariats

• Entraide et Solidarité avec la Société Philanthropique et la Résidence Zemgor :

- Nous devons être associés à la commémoration de deux anniversaires : le 240^{ème} de la SP et le 70^{ème} de la RZ ; ces deux échéances ont été reportées à l'année 2021 ;

- Extension du partenariat au niveau central, opération classée Centenaire ; Madame Vigroux fera un point de situation lors de son intervention.

- **CDOS** : continuation du partenariat.
- **Pierre de Coubertin** : continuation du partenariat.

52 - 13 Les actions au profit des jeunes :

- **accompagnement du SNU**

- accompagnement de l'apprentissage avec le MEVO
- recherche de stages et d'emplois avec le MEVO et l'ESAN
- accompagnement d'étudiants en scolarité
- **CDOS** : la Section devait accompagner trois classes de 6^{ème} pour la préparation des Olympiades départementales du 17 juin, cette manifestation étant classée Centenaire ; elle a dû être annulée.

Soumis au vote, le Plan d'Action 2022 est approuvé à l'unanimité.

6 - LE BUDGET PREVISIONNEL

Le Colonel Contan la présente le budget prévisionnel 2022.

Un poste important de 14.600 € est attribué au voyage 2022 dans l'est qui se tiendra sur deux jours

En l'absence de question et soumis au vote le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité.

7 – QUESTIONS DES PARTICIPANTS

Madame Liliane Rivière intervient sur l'évolution du Château du Val. Elle ne comprend pas pourquoi ce château de Saint Germain entouré d'un parc magnifique et qui avait fait l'objet d'un legs à la SMLH ait été donné en gérance à une société privée sans protéger les droits et les valeurs des membres de la Légion d'Honneur. C'était un lieu où se réunissaient souvent les deux Sections du Val d'Oise et où les membres pouvaient louer des salons et des chambres d'hôtel pour leurs familles à des prix raisonnables ; du fait des tarifs trop élevés voir prohibitifs affichés par le prestataire, ils se sentent maintenant exclus de ce domaine devenu une résidence 4 Etoiles et dont le nom, changé en *Maison du Val*, ne fait plus apparaître le lien avec la SMLH.

Maître Farges ajoute que le château a été mis en gérance pour une location de 120 000 € par an, que le bail de location court pendant 10 ans et qu'il pourra être revu d'ici là.

Il estime le contrat en aval pour protéger les sociétaires aurait dû être mieux négocié. Le fait que le Château ait été l'objet d'un legs a heureusement empêché qu'il soit vendu comme le domaine Costeur Solviane de Saint Raphael.

La SMLH doit maintenant payer pour son Siège des Invalides la somme de 70 000€ par an ; les finances de la SMLH restent lourdement grevées.

Le Président a fait apparaître sa propre évaluation dans ce compte-rendu et souscrit aux avis exprimés.

8 – INTERVENTION DES AUTORITES

Madame Vigroux, Conseillère du Président de la Société Philanthropique, présente un point de situation de cet organisme.

La Société Philanthropique a 240 ans d'âge et englobe une vingtaine d'établissements d'accueil principalement en Région parisienne et qui sont accessibles aux personnes ayant besoin d'aide, de l'enfance au grand âge. Elle gère des logements d'insertion et diverses maisons de retraite dont dans le Val d'Oise la Résidence Zemgor de Corneilles en Paris rachetée par la SP en 2008.

La Société Philanthropique gère 1200 résidents.

Elle est actuellement en plein renouvellement en matière d'accueil, dont notamment les accueils de jour, d'activités, de prestations et d'augmentation des capacités d'accueil par de nouvelles implantations. Elle veut ainsi répondre aux nouveaux besoins liés à la complexité accrue des situations de précarisation, des troubles psychiques et des besoins des aidants.

Cette évolution s'avère difficile en raison du manque d'attractivité des métiers médicosociaux auxquels il faut redonner du sens dans le monde d'aujourd'hui.

La Société Philanthropique attend beaucoup des partenariats, des jumelages avec d'autres établissements et des actions de proximité.

S'agissant de l'extension du partenariat local vers le niveau national, deux établissements de la SP se sont montrés volontaires pour être binômés avec des Sections et Comité proches.

Le Docteur Le Roux, Président de la Section du Val-d'Oise-Est souligne la bonne entente et la coopération sans faille entre les deux Sections Ouest et Est depuis neuf ans.

Il rappelle la date de la prochaine réunion commune : le repas intersections au Château de Champlâtreux le dimanche 28 novembre 2021 et espère que les légionnaires seront nombreux à s'y rendre avec leur épouse ou des membres de leur famille.

René Ricot, Président de l'ANMONM du Val d'Oise connaît bien les Légionnaires car il en a beaucoup dans son Ordre. Il regrette lui aussi que l'ANMONM nationale ait perdu 6000 membres en 4 ans. La relève se fait rare surtout à cause de la lenteur du traitement des dossiers en préfecture depuis deux ans.

Son plus gros travail réside dans la préparation et l'édition de la Revue de l'ANMONM de 60 pages ; il souhaite trouver un remplaçant pour cette tâche indispensable pour le rayonnement de l'Ordre.

Les activités de sa société sont les réunions-repas, les remises de Prix et le soutien aux diverses associations. Ses travaux en cours : le Prix de 'Education citoyenne, qui s'adresse à toutes les écoles et à tous les niveaux. Les candidats doivent présenter un dossier vidéo et les meilleurs seront primés. C'est le colonel Delannoy qui a proposé le sujet : « Les pompiers Volontaires méritants ».

Bernard Robert, Délégué général du Souvenir Français pour le Val d'Oise, remercie le Président de l'avoir invité et apprécie le plaisir des retrouvailles après cette année blanche. Plus de cérémonies, pas de transmission de la Mémoire, pas de réunions, pas de sorties et malheureusement uniquement des obsèques.

La seule activité possible et terriblement nécessaire a été l'entretien des sépultures, des monuments et des carrés militaires dans les communes qui peinaient à les entretenir, voir les laissaient à l'abandon faute d'argent et de bras. Il se félicite des résultats obtenus.

Madame Aziza Philippon, conseillère Départementale en charge des Etudiants et des Associations souligne la volonté de la SMLH de se faire connaître aux élèves des Collèges ; ceux-ci ont en effet besoin d'être instruits sur la Mémoire de notre pays.

Elle salue également le souci d'aider les jeunes adultes à entrer dans la vie active en les aidant à rédiger les documents administratifs et à préparer des dossiers pour des stages et des recherches d'emplois.

9 - CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Après avoir remis la Médaille du Centenaire à Mesdames Philippon et Vigroux le Président déclare close l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 de la Section et remercie les participants pour leur présence et leur attention.

La secrétaire
Josiane Montaland

Le Président
Général Viallet

10 – CONFERENCE DU DOCTEUR JEAN-MARIE TURGIS

Le Docteur Jean-Marie Turgis tient sa très intéressante conférence sur « le Dopage dans le Sport ».

Le Président le remercie en lui remettant la Médaille du Centenaire.